

## COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

### Séance du 4.04.2019

L'an deux mille dix neuf et le quatre avril à dix huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes «Ardèche des Sources et Volcans», régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	28 Mars 2019
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Joël LAURENT
Membres présents	12		
Membres absents ou excusés	4		
Membres qui ont pris part à la délibération	12		

Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents
Commune de BARNAS		Commune de JAUJAC		Commune de MEYRAS		Commune de PRADES	
LAURENT Joël	X	SOULELIAC René	Excusé	ROBERT Karine	X	DALVERNY Jérôme	Excusé
Commune de BURZET		Commune de LALEVADE D'ARDECHE		Commune de MONTPEZAT SOUS BAUZON		Commune de ST CIRGUES DE PRADES	
TEYSSIER Geneviève	X	ORIVES Eric	X	CHAMBON Daniel	X	PALLOT Thierry	X
Commune de CHIROLIS		Commune de LA SOUCHE		Commune de PEREYRES		Commune de ST PIERRE DE COLOMBIER	
TEYSSIER Raoul	X	ALBALADEJO Thomas	X	MEJEAN Hervé	X	FARGIER Gérard	X
Commune de FABRAS		Commune de MAYRES		Commune de PONT DE LABEAUME		Commune de THUEYTS	
Cédric D'IMPERIO	X	PONTIER Roland	Excusé	VEYRENC Yves	X	CHAPUIS Pierre	Excusé

Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTONI, Emmanuelle AILLOUD

### **1. Projet St Pierre de Colombier :**

Le Président accueille les Frère Bernard et Frère Clément pour présentation du projet privé d'une nouvelle église sur Saint Pierre de Colombier. Ils refont l'historique de la communauté qui date de 1946 où une statue de la vierge a été érigée pour protéger le village. La communauté regroupe aujourd'hui 150 Frères et Sœurs dans 15 foyers dont deux à l'étranger. La congrégation était une association jusqu'en 2005. Le projet de sanctuaire existe depuis la création de la communauté, mais le besoin d'une église s'est fait sentir au vue de la forte fréquentation du site les jours de rassemblements. Ce bâtiment en style gothique (baptisé « Cœur immaculé de Marie ») aura une capacité d'environ 3 000 personnes. Le clocher atteindra 49 mètres de haut. La communauté a sollicité l'aide de l'ABF, bien que le projet soit en dehors de son périmètre d'intervention, pour travailler avec l'architecte chargé de son élaboration. Ce projet estimé à 18 millions d'euros environ ne bénéficie d'aucun financement public, ni de l'Eglise, mais sera financé exclusivement de dons. Le permis de construire est accordé et le foncier est acquis. Une aire de dépôse de bus est prévue au bord de la RD et une passerelle permettra l'accès au site au dessus de la rivière Bourges. Un parking permettant le stationnement de véhicules et de 35 cars sera aménagé en retrait de la route. Le projet comprend aussi un bâtiment d'accueil de pèlerins (environ 80 couchages) et une salle à manger (environ 300 personnes). Aujourd'hui, plusieurs entreprises (GAGNE du Puy, FERRERA de Valence...) ont été retenues pour le gros œuvre, et la communauté souhaite vivement faire intervenir des entreprises locales quand ce sera possible. Le délai de construction est estimé à 5 ans, avec démarrage dès que possible. L'enfouissement des lignes de haute tension est prévu dès septembre 2019. Deux réunions d'information ont été faites à St Pierre de Colombier à destination des habitants de la commune.

### **2. Tarifs 2019 piscine Pont de Labeaume :**

Pour cette saison, le bassin ouvre les 2 semaines précédant les vacances scolaires pour accueillir les 6<sup>ème</sup> du collège de Montpezat. Puis ouverture au public pendant les vacances puis scolaires primaires en mai et juin. Cette année, le Maître nageur a élaboré et rédigé un projet pédagogique, initiative soutenue par la conseillère pédagogique de l'éducation nationale, afin de proposer aux enseignants un soutien pédagogique sur l'activité natation. Au vu de l'enquête « noyades 2018 » réalisée par SANTE PUBLIQUE France (agence de santé publique créée en 2016), qui observe une forte augmentation des noyades en 2018 par rapport à 2015 (tous lieux de baignade confondus et particulièrement chez les jeunes enfants), il a décidé de mettre l'accent sur la prévention. A cet effet, la CDC a acquis 2 mannequins d'entraînement.

Pour rappel, le fonctionnement du bassin 2018 confirme un coût par habitant inférieur à 5 € par an depuis son ouverture en 2015. Le bilan 2018 se résume ainsi : 2 056 entrées publiques (non compris enfants de moins de 5 ans non payants : environ 250), 610 entrées activités, et 3 associations utilisatrices en dehors de l'ouverture au public).

Le Président propose de compléter les tarifs unitaires par des cartes de 8 et 10 entrées pour les activités, pour une meilleure gestion des inscriptions et de l'encaissement en régie :

Cartes 8 séances	Prix	Cartes 10 séances	Prix
Aquagym	40 €	Aquagym	50 €
Aquabike	64 €	Aquabike	80 €
Aquatrainig	64 €	Aquatrainig	80 €

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

### **3. Subventions associations :**

Deux nouvelles demandes de subvention pour manifestations évènementielles ayant été reçues, le Président propose, en complément à la délibération du 5.03.2019, d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Subvention 2019 proposée</b>
Association Trail La Chaussée des Géants (1 <sup>er</sup> Juin 2019 à Thueyts)	3 500 €
Montpezat sous Bauzon basket AG comité Drôme Ardèche (15.06.2019 au gymnase de Montpezat)	250 €

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

### **4. Participation maison des internes et stagiaires en médecine :**

Le Président rappelle la problématique « santé-médecins » qui a été évoquée lors du conseil communautaire du 13 Février 2019, en particulier l'accueil de stagiaires et d'internes afin de favoriser l'installation de nouveaux médecins sur le territoire de l'Ardèche méridionale. Un collectif de professionnels, regroupant une quarantaine de médecins libéraux et hospitaliers, s'est récemment constitué sur le bassin de vie d'Aubenas pour demander à l'ARS la mise en place d'un contrat local de santé. Suite à une réunion entre présidents de communautés de communes, le Président propose d'approuver une participation de 1 € par habitant, soit 10 000 € pour l'année 2019 pour notre CDC, destinée à aider, dans un premier temps l'hôpital d'Aubenas, à l'accueil des stagiaires (acquisition d'une propriété limitrophe à l'hôpital avec aménagement de logements pour accueil des internes/stagiaires du secteur « élargi » d'Aubenas...).

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

### **5. Point sur les dossiers en cours et Divers :**

Invitation spectacle Melting dance : en remerciements de la mise à disposition gratuite du gymnase, l'association invite les élus et les agents à un spectacle le samedi 6.04.2019 à 20 h à Lalevade d'Ardèche (flyers remis lors du dernier Bureau).

Agreement phlébologie Thermes de Neyrac : Karine ROBERT présente le projet des thermes de Neyrac d'étendre l'offre de cures à la phlébologie. Elle rappelle que Neyrac a une fréquentation majoritairement de curistes, alors que Vals les Bains a plutôt une fréquentation en « bien être ». Elle expose qu'une étude est nécessaire pour obtenir l'agrément phlébologie, et que le SITHERE sollicite la CDC pour participer à son coût d'un peu plus de 200 000 €. Actuellement, la SODEXO prend en charge 50 % de ce coût soit 100 000 € et la commune de Meyras s'est engagée à prendre en charge 25 % de ce coût, soit 50 000 €. Le solde à financer s'élève donc à 50 000 €. Cette spécialité apporterait une plus grande fréquentation des thermes de Neyrac, et donc plus d'activité sur le territoire. Les élus souhaitent avoir des informations plus précises sur ce projet et son coût avant de se prononcer et demande que le SITHERE vienne rencontrer le bureau pour discuter de ce projet et de l'activité de Neyrac en général. Le Président prendra contact avec le SITHERE à ce sujet.

*La séance est levée à 20h.*

*L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.*